

Le Militant

SNU^{ipp}
FSU

Ce bulletin a été téléchargé depuis le site du SNUipp 90. Il correspond à un numéro envoyé dans les écoles. Les syndiqués reçoivent chaque exemplaire du Militant chez-eux.

titre : Le Militant
éditeur : SNUipp90
Maison du peuple 90020 BELFORT cedex
directeur de publication : ESCAFFIT
imprimé par le SNUipp90
dépot légal : mois ci contre
CPPAP 0910507477

MENSUEL N°7
Nouvelle série

Mai
2006

Envoi syndiqués et Ecoles

SOMMAIRE

page 1	Édito
page 2/ 3	Brèves et premier mouvement
page 4	Information syndicale

EDITO :

Une victoire qui en appelle d'autres...

Le retrait du CPE est une large victoire du mouvement syndical et étudiants-lycéens.

Cette victoire, nous la devons avant tout à l'acharnement citoyen des jeunes mais également aux militants du SNUipp-FSU qui n'ont pas hésité à se mobiliser et à perdre des jours de salaires à l'appel de leur syndicat afin de défendre l'avenir de tous les jeunes qu'ils soient leurs élèves, leurs enfants ou ceux des autres.

Pourtant, la lutte fut difficile. Certains se sont rendus devant les lycées, parfois dès 6h30, ou le soir et entre leurs heures de travail, afin de gérer les conflits entre les personnels administratifs des lycées, parfois menaçants et les jeunes. Ils ont aussi été les seuls à encadrer les manifestations de jeunes parfois tendues afin qu'elles ne dégénèrent pas. Et pourtant, bien qu'ils soient toujours présents, ils ont refusé de figurer dans la presse; ils ont refusé de distribuer des casquettes, drapeaux ou autres gadgets aux jeunes pendant les manifestations, afin qu'on ne puisse pas dire que les jeunes étaient manipulés (comme si c'était possible !). Ils sont intervenus et interviennent encore (lire article page2) auprès de l'Inspection Académique, du Rectorat, de la presse et du commissariat afin de calmer les tensions et d'éviter les représailles envers les jeunes.

Une fois de plus, les militants du SNUipp-FSU ont montré que la solidarité existe encore et que la lutte est utile puisque nous avons gagné. Cette première victoire a prouvé aux jeunes que se battre pour des idéaux n'est pas inutile. Ce combat que nous avons gagné ensemble apportera peut-être une lueur d'espoir à tous les Français.

Bien sûr, la lutte n'est pas terminée : cette victoire en appelle d'autres. Le SNUipp- FSU continue de dénoncer avec force le CNE, le petit frère du CPE, tout aussi injuste et porteur de précarité, la loi sur l'égalité des chances avec l'apprentissage à 14 ans et le travail de nuit à 15 ans. Le SNUipp poursuit également sa lutte contre les suppressions de postes. Le SNUipp se bat pour défendre vos droits et faire respecter les règles du mouvement : et ce n'est pas facile tous les jours...

**Réunion
d'information syndicale
Samedi 10 juin
Maison du Peuple**

BREVES

Remplaçant fantôme...

Une collègue, sur deux mi-temps, dont un en classe unique, part deux jours en stage. Elle a de la chance, il restait un remplaçant...

Dans la classe unique, le maire du village, qui travaille à 9h, attend, patiemment, le remplaçant promis afin de lui ouvrir les portes de l'école... Personne... et les enfants arrivent...le bus doit repartir...Le Maire téléphone donc à l'autre enseignante en poste sur l'école pour la prévenir. Celle-ci appelle aussitôt le service compétent à l'IA pour savoir ce qui se passe. « Ah !? Votre collègue est sur deux mi-temps ? Nous avions bien prévu un remplaçant sur l'autre école mais pas sur la vôtre...»...

Bilan des courses : l'autre enseignante, fine énervée qu'on fasse si peu de cas de l'intérêt du service et qu'on laisse ses élèves à la porte, part aussitôt à l'école remplacer... un remplaçant fantôme. Bien entendu, le Maire du village est arrivé en retard à son travail.

Cette histoire m'est arrivée ce matin : j'ai quand même exigé un remplaçant l'après-midi en contrepartie ! Comme quoi, méfiez-vous des remplaçants fantômes, ils existent bel et bien.

Sophie Collinet.

CPE : le combat n'est pas fini !

Certains n'ont pas apprécié de perdre et le font discrètement payer aux jeunes par des représailles. Nous vous le faisons donc savoir.

Suite à leur engagement dans le mouvement, la fille d'une collègue a été convoquée pour outrage et rébellion cet après-midi au tribunal. Nous étions une quarantaine de représentants syndicaux, associations et partis devant le tribunal pour attendre la décision de la justice : mais celle-ci ne sera donnée que lors d'une prochaine audience qui aura lieu le jeudi premier juin à 17h15. Il est impératif que nous soyons très nombreux, ce jour-là, devant le tribunal pour marquer notre désapprobation envers ces représailles. C'est d'autant plus important que nous avons appris cet après-midi que le responsable de l'UNEF était convoqué demain, vendredi, au commissariat « au sujet du CPE » et qu'un autre jeune avait une audience au tribunal des enfants mercredi prochain pour la même raison.

Il est inadmissible que, parce qu'ils ont défendu leurs droits, pacifiquement, des jeunes soient menacés de sanctions devant la justice. La France est une démocratie : on doit pouvoir s'y exprimer librement. **Allons le dire, tous ensemble, devant le tribunal, le jeudi premier juin, à 17h15.**

MOUVEMENT

DÉCLARATION DU SNUIPP PRÉALABLE À LA CAPD

Les représentants du SNUipp déplorent, une fois de plus, les conditions de préparation de cette première phase du mouvement du personnel: les documents remis par l'administration, la veille des vacances, étaient pour partie erronés et incomplets. Ces documents ne permettaient pas de faire correctement notre travail de commissaires paritaires. Il nous a fallu "courir" après les informations, les dernières nous étant parvenues hier, mercredi 3 mai. D'autre part, nous demandons qu'à l'avenir, la CAPD n'ait plus lieu la semaine de rentrée des vacances ou alors que les documents nous soient communiqués au minimum une semaine avant le départ en vacances. Enfin, le SNUipp rappelle son attachement au respect des règles du mouvement dans un souci d'équité pour tous les personnels.

REPONSE DU GRAND CHEF:

" Les vacances sont pour les enfants".

N'empêche que pour joindre les collègues et les écoles afin de vérifier les informations, pas toujours justes, fournies par l'administration, c'est un peu dur pendant les vacances!!!

L'UNSA s'est borné(e) à remercier l'administration pour la qualité de son travail... Chacun son point de vue...

Quand on vous dit que c'est le bouzin!

Deux collègues ont fait leurs vœux sur l'prof, normalement... Heureusement, elles les avaient imprimés car l'administration ne les avait tout simplement pas reçus. Leurs vœux ont été pris en compte lors de la CAPD: c'est la moindre des choses! Nous espérons juste qu'il n'y en a pas d'autres. Donc vous avez tous compris: faites des copies de vos envois l'prof.

Et enfin, ce que vous attendez tous: les résultats du premier mouvement

IL RESTE 109 PERSONNES SANS POSTE À LA FIN DU PREMIER MOUVEMENT.

DIRECTIONS ELEMENTAIRES				
SARAZIN	Severine	21	AUXELLES-HAUT	
BITSCH	Christelle	15	BREBOTTE	
BAUDOUIN	Patricia	16	BUC	
WIDMER	J-François	28	CHARMOIS	
JOUGUELET	Sylvie	3	PETITMAGNY	
FLEURY	Ghislaine	35	LARIVIERE	
BESSOT	Audrey	47	SERMAMAGNY	
PATTE	Claire	30	SEVENANS	
MOUILLESEAU	Céline	38	VELLESCOT	
COURTOT	Jean-Michel	58	BESSONCOURT	
KIEFFER	Jean-Fr.	53	LACHAPELLE/Chaux	
HAYOTTE	Bruno	60	LEPUIX -GY	
BUISSON	Sabine	62	MEZIRE	
BENCHARAB	Nathalie	51	MORVILLARS	
HUMBERT	Brigitte	66	GIROMAGNY	D Benoit
REMOND	Véronique	87	BELFORT	Saint Ex
CRENN	Eric	76	GIROMAGNY	Lhomme
HUMBERT	Eva	95	BELFORT	Heidet
DIRECTIONS MATERNELLES				
OSWALT	Christel	124	FOUSSEMAGNE	
LAURENT	Véronique	117	MORVILLARS	
GAULT	Dominique	115	OFFEMONT	Martinet
CORDIER	Geneviève	128	BELFORT	Saint Ex
BOULAT	Christophe	146	CHEVREMONT	
RENAUD	SYLVIE	135	DELLE	L Michel
GRIFFON	Annie	150	BELFORT	Bartholdi
BRUDER	Céline	148	GIROMAGNY	Chantoiseau
WELFELE	M-Christine	163	BAVILLIERS	Pignot
L'EPINGLE	Anne	164	BELFORT	Luther King
MARTIN	Françoise	166	BELFORT	H- Metzger

MOUVEMENT 2006

ADJOINTS MATERNELLES

BOITEUX	Angélique	254	BELFORT	Saint Exupéry
JUNGO	Julie	254	BELFORT	Saint Exupéry
LAURENT	Frédérique	258	BELFORT	Rucklin
POUIT	Agnes	259	BELFORT	Bartholdi
POUPENEY	Christine	273	BELFORT	Kergomard
WOLFF	Isabelle	274	BELFORT	Luther King
TENISCI	Caroline	296	BELFORT	Schoelcher
ENDERLEN	Stéphanie	270	BORON	
RETAUX	Michèle	271	CHATENOIS	
DUBARRY	Nelly	303	CHEVREMONT	
FOURRIER	Sylvie	282	ESSERT	Cousteau
TRELLU	Annie	288	ETUEFFONT	
PY	Catherine	251	GIROMAGNY	Chantoiseau
PHILIPPON	Chantal	276	OFFEMONT	Martinet
BERTIN	Isabelle	302	ROUGEGOUTTE	
JACOBS	Carole	305	VEZELOIS	

ADJOINTS ELEMENTAIRES

MEUNIER	Audrey	240	ANDELNANS	
PESTE	Nicole	167	BELFORT	Pergaud B
PAILLARD	Laetitia	167	BELFORT	Pergaud B
PLAIT	Corinne	208	BELFORT	Châteaudun
PERRON	Nathalie	210	BELFORT	Jean Moulin
CHBARY	Stéphanie	213	BELFORT	Pergaud A
GIERSCH	Fatima	221	BELFORT	E Gehant
MALNATI	Gaele	229	BELFORT	Aragon
VERNEREY	Pierre	230	BELFORT	Schoelcher
PAGE	M.Pierre	232	BELFORT	V Hugo
GARNIER	Berbadette	233	BELFORT	Saint Exupéry
MENGIS	Hélène	234	BELFORT	Rucklin
DAYDE	Elodie	234	BELFORT	Rucklin
MARQUIS	Alexandra	237	BELFORT	Les Barres
KLEIN	Marie-Christine	238	BELFORT	Metzger
ROBINET	Delphine	238	BELFORT	Metzger
GROTZINGER	Corinne	203	BESSONCOURT	
SIMONIN	Evelyne	216	CHATENOIS	LV
OHEM	Aurélie	206	CHEVREMONT	LV
ANTOINE	Edwige	206	CHEVREMONT	
BERNARD	Marc	217	CRAVANCHE	
FUMEI	Carine	217	CRAVANCHE	LV
DOMINGUEZ	Céline	227	DANJOUTIN	Saint Exupéry
MOUQUAND	Peggy	194	DELLE	Marronniers
DEMONT	Virginie	236	DELLE	Paquis sittelles
MARTIN	Emmanuelle	218	ESSERT	Cousteau
BESANCON	Isabelle	199	FECHE I' EGLISE	
TSCHAN	Mélanie	193	FONTAINE	
FOURRIER	Nathalie	183	GIROMAGNY	Lhomme
COLIN	Patrick	184	GIROMAGNY	Benoît
SAUNIER	Gwenaelle	185	JONCHEREY	LV
BEGUE	Michel	186	LACHAPELLE/Chaux	
LOVAT	Sylvie	181	LARIVIERE	
MAHLER	Juliette	225	LEPUIX -GY	
GREVILLOT	Laure	225	LEPUIX -GY	
GROSJEAN	Olivier	228	RECHESY	
PENQUERC'H	Yannick	174	REPPE	
ROSSE	Muriel	173	ROPPE	
ENDERLIN	Aurélie	223	SERMAMAGNY	
MONTHILLER	Sophie	168	SEVENANS	LV
THOMAS	Stéphanie	190	VALDOIE	Centre B
CORNEILLE	céline	188	VELLESCOT	

REMPLEÇANTS

CLEMENCE	Sophie	377	BD mat	BELFORT	Les Barres
RISTOVSKI	Boban	382	BD mat	BELFORT	Aubert
FRESARD	Fabien	359	ZIL élém	BESSONCOURT	
SUARD	Alexia	395	BD élém	CHATENOIS	
KLINGER	Myriam	367	ZIL Mat	DELLE	Moulin
RILLOT	Gaëlle	358	ZIL élém	ELOIE	
BRULIARD-W.	Frédérique	374	BD élém	MONTREUX	
SERRA	Myriam	351	ZIL Mat	OFFEMONT	Jean Macé
LEMARIE	Pascal	384	BD élém	VALDOIE	Chenier

SEGPA

TOUSSAINT	Olivier	487	BELFORT	Signoret	tdc
DIDIER	Gilles	488	DELLE	Ferry	pro
METZGER	Hervé	488	DELLE	Ferry	pro
ROBERT	Sonia	489	BELFORT	Vauban	pro
ROUVRE	Virginie	489	BELFORT	Vauban	tdc
GUGLIELMETTI	Lionel	492	MORVILLARS	UPI	tdc

SPECIALISÉS

VATERKOWSKI	Anne Laure	306	IMF élém	BELFORT	H- Metzger	
HEUTTE	Marion	309	ASH-D élém	DELLE	Maronniers	pro
MALSOT	Stéphanie	311	ASH-D élém	OFFEMONT	J Macé	tdc
RAULT	A-Lise	315	ASH-C élém	BELFORT	H Metzger	pro
SEGURA	Gérald	326	AHS-G élém	BEAUCOURT	Centre B	tdc
OBHOLTZ	M.José	331	ASH-G élém	BELFORT	Rucklin	pro
DEMENUS	Catherine	332	ASH-E élém	ROUGEMONT		pro
CHAILLOU	Jérémy	341	ASH-E élém	OFFEMONT	J Macé	pro
LEDEUR	Roseline	342	ASH-E élém	BAVILLIERS	M Henry	pro
PIERQUIN	Gabrielle	345	ASH-E élém	BELFORT	Saint Exupéry	pro

**AUTRES LISTES
SUR LE SITE DU SNUipp90**

Réunion d'information syndicale

Organisées sur le temps de travail, les 1/2 journées d'information syndicale sont ouvertes à tous les collègues syndiqué(e)s ou non.

On vous fait confiance, si un sujet demandait débat ou information, on sait que vous nous en ferez part. Cette liste n'est pas close, évidemment.

**Samedi 10 juin 2006 dès 9 h
Maison du Peuple BELFORT**

**Thèmes principaux :
Bilan des actions :
CPE,
direction d'école,
carte scolaire
et mouvement...**

Consignes pour les 1/2 journées d'information syndicale.

1) Est-ce un droit ?

Le décret du 28 mai 82 relatif à l'exercice du droit syndical dans la Fonction Publique prévoit explicitement ces réunions. Le décret du 12/6/87, voté au Comité Technique Paritaire Ministériel, a obtenu l'accord des Ministres de l'Education Nationale et de la Fonction Publique. Il prévoit deux 1/2 journées par an dans les écoles. Les inspecteurs d'Académie sont destinataires d'une note ministérielle leur demandant de favoriser la tenue de telles réunions.

2) Qui peut y participer ?

Tous les instituteurs, directeurs, spécialisés, syndiqués ou

non, titulaires, stagiaires ou suppléants ont le droit de participer à ces réunions.

3) Est-ce qu'on est payé ?

Cette 1/2 journée n'est pas une grève. C'est un droit. Elle est donc rémunérée.

4) Qui doit-on prévenir ?

Le SNUipp 90 a informé l'Inspecteur d'Académie. Au plus vite, chaque participant informera son IEN et préviendra également les parents d'élèves. Cf lettres au dos.

5) Les enfants doivent-ils être accueillis ?

Non ! Directeur ou pas, si l'école se trouve fermée, elle sera fermée. Prévenez-nous de toute tentative de pression.

Modèle de lettre aux parents

Madame, Monsieur,
les droits relatifs à l'exercice du droit syndical dans la fonction publique prévoient une heure d'information syndicale sur le temps de travail (Décret N° 82-447 du 25-5-82). Les enseignants ne sauraient être écartés de ce droit reconnu par ailleurs pour tous. Ce droit prend dans les écoles la forme de deux demi-journées d'information par an.

Pour cette année, une 1/2 journée aura lieu le
samedi 10 juin 2006.

Votre enfant n'aura donc pas classe ce jour-là. Soyez persuadé que nous utiliserons ce temps à analyser au mieux les moyens de construire une école de qualité, assurant à tous un meilleur avenir.

Signature

Modèle de lettre IEN

Nom:

Prénom:

École:

à M (Mme) l'Inspecteur (trice)
de l'Education Nationale de Belfort

En application des dispositions du Décret 82-447 du 28 mai 1982 relatif à l'exercice du droit syndical, j'ai l'honneur de vous informer que je participerai à la réunion d'information syndicale organisée par le SNUipp

le samedi 10 juin 2006 à Belfort.

Date Signature